

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires au 310, rue de l'Église à Donnacona, le mercredi 11 avril 2018 à 19 h 00, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Marie-Claude Deschênes

M. Sylvain Lefèbvre-Matte

Mme Johanne Minville

M. Serge Tremblay

Mme Isabelle Mainguy

M. Yves Walsh

Mme Lina Moisan

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire

Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDA

ABSENCES

Mme Laurette Côté

M. Roger B. Plamondon

Mme Nadia Paradis

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Luc Galvani, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs, Mme Claudette Julien, directrice adjointe des Services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 00 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC82/17-18

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la commissaire Johanne Minville propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 avril 2018 :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

De la séance extraordinaire du 11 avril 2018

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNE

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10. DIRECTION DES SERVICES DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

11.1 Nomination à la direction générale par intérim

11.2 Nomination au secrétariat général et à la direction générale adjointe par intérim

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC83/17-18

11.1 NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Considérant que le poste de directeur général deviendra vacant suivant l'annonce du départ de monsieur Luc Galvani pour le 30 juin 2018 ;

Considérant que madame Monique Delisle occupe le poste de secrétaire générale et directrice générale adjointe ;

Considérant que madame Monique Delisle terminera son mandat au plus tard le 30 juin 2019, date correspondant à sa retraite,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

De nommer Madame Monique Delisle au poste de directrice générale par intérim de la Commission scolaire de Portneuf à compter du 1^{er} juillet 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC84/17-18

11.2 RETRAIT D'UNE PROPOSITION

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

De retirer la proposition 11.2 portant sur la nomination au secrétariat général et à la direction générale adjointe par intérim.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC85/17-18
13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose la levée de l'assemblée à 19 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune.

4.2 Questions et correspondance du public

- Monsieur Mario Vincent, président de l'AQCS procède à la lecture d'une lettre en lien avec le processus de remplacement du directeur général.
- Monsieur Guy Sénéchal, vice-président de l'AQPDE procède à la lecture d'une lettre en lien avec le remplacement du directeur général.

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune.

DOCUMENT REMIS :

Aucun

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE